

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale 2012

Chers amis,

Comme chaque année, avec le printemps vient le temps de faire le bilan des activités de notre club, et de parler de son avenir. La saison qui vient de s'écouler a été riche en événements, avec comme point d'orgue une édition 2012 du GPL appelée à rester dans les annales du slot !

En à peine plus de 5 ans, notre club CiRSO32 a grandi pour être aujourd'hui un des plus dynamiques et plus importants de France. Dans le même temps, le Grand Prix de Léguevin est devenu une épreuve mythique et incontournable, attirant chaque année un nombre plus important de participants venant de toute l'Europe.

Tout cela a été possible grâce à l'énorme travail effectué par les membres du bureau de notre association, mais aussi (et surtout) grâce au soutien et à la confiance de la Mairie de Léguevin, et enfin grâce à l'implication continue des membres de l'association. J'en profite au passage pour remercier encore une fois tout ceux qui ont pu venir donner un coup de main à l'organisation du GPL : un grand merci, car sans vous, rien n'aurait été possible.

D'un point de vue personnel, je peux vous dire que je suis fier du chemin accompli : tout a commencé il y a plus de 10 ans, lorsqu'avec Philippe Contarini nous nous lancions dans cette quête qu'est la création d'un club. Au fil des rencontres, nous formions autour de nous une petite équipe enthousiaste et motivée, dont la plupart des membres sont encore sur le pont aujourd'hui : Michel Dedieu, Gérard Grimberg, Davy Mondou et Eric Saint Martin. La chance nous a ensuite donné un petit coup de pouce lorsque nous avons rencontré Mr le Maire de Léguevin, qui nous accordait sa confiance pour l'organisation du 1^{er} GPL en 2008, et permettait l'installation du club dans ses locaux actuels. Puis notre petite équipe initiale s'est vue renforcée par l'arrivée de nouveaux membres très actifs (Richard Delignon, Pierre Puginier). La suite, vous la connaissez !

Mais le futur du club, c'est aussi à vous de le décider. En effet, l'objectif du bureau de CiRSO32 est bien sûr de pérenniser ces acquis, de développer et de mettre en œuvre les actions nécessaires à cet objectif. Mais pour ma part, l'heure est maintenant venue de tourner la page, et de laisser ma place au sein du bureau. En effet, mon objectif n'a jamais été d'être « Président à vie » du club (bien au contraire !), mais de créer ce club. Celui-ci doit pouvoir survivre à ses créateurs ! Je resterai bien sûr à la disposition du nouveau bureau pour lui apporter toute l'aide et le support dont il pourrait avoir besoin.

Cette assemblée générale sera donc l'occasion d'apporter du sang neuf au sein du bureau. C'est pourquoi, afin de faire le bilan des actions menées, du programme et des projets pour les mois à venir, et de renouveler le bureau, vous êtes par la présente invités à participer à l'Assemblée Générale 2012 de CiRSO32.

Rendez-vous le Samedi 02 Juin 2012, à partir de 10h30, au local du club à Léguevin. Un pot de l'amitié conclura cette assemblée.

Le programme pour cette belle journée :

- **10h30 - 12h15** : Assemblée Générale 2012
- **12h15** : verre de l'amitié offert par CiRSO32
- **12h15 - 14h00** : Repas collaboratif de la fête du club: chacun amène quelque chose à partager en toute convivialité et simplicité !
- **14h00 - 17h00** : Bourse d'échange Slot : des tables seront prévues pour présenter le matériel
- **14h30 - 17h30** : course d'endurance par équipe (minimum 2 pilotes), basée sur le règlement du GPL2012 ci-joint.

L'agenda de cette Assemblée Générale est le suivant:



- 1- Rapport Moral du Président
 - « Etat des lieux » : nombre de membres, statuts, cotisations...
 - Bilan des activités : Championnats Club, GP de Léguevin, CSO..
 - Vote de l'assemblée
- 2- Rapport Financier du Trésorier
 - Situation des comptes – bilan 2011
 - Budget 2011 / 2012
 - Vote de l'assemblée
- 3- Renouvellement du Conseil d'Administration (Bureau) pour 2012/2013
 - Vote de l'assemblée
- 4- Proposition du Programme 2012/2013
 - Programme des courses championnats « club » 2012 / 2013
 - Installation d'une piste rallye
 - Projets : Manche CSO 2012 / 24h FOLM 2013 / GP de Léguevin 2014
 - Calendrier des autres activités 2012/2013 - Implication de CiRSO32 dans les activités régionales & internationales
 - Implication des membres dans la vie de l'association (animation, installation de la salle, organisation du GP, etc...) et de la commune (Téléthon, ...)

Vous avez la possibilité de vous faire représenter si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée Générale ; dans ce cas nous vous demandons de bien vouloir remplir une procuration dont vous trouverez le modèle ci-dessous, et de nous la renvoyer au maximum une semaine avant la date de l'Assemblée Générale, à l'adresse cirso32@voila.fr , ou bien de la déposer au club auprès du Secrétaire. Une urne sera également à votre disposition dans les locaux du club pour y déposer vos procurations.

<p>PROCURATION AG 2012 CiRSO32</p> <p>Je soussigné déclare ne pouvoir être présent lors de l'Assemblée Générale de l'association CiRSO32, et donne tout pouvoir à</p> <p>M....., membre de l'association</p> <p>Fait à, le..... pour valoir ce que de droit.</p> <p>Signature</p>
--

Il sera procédé au renouvellement du Conseil d'Administration (il est rappelé que le Conseil d'Administration s'organise ensuite en Bureau). Comme je vous l'expliquais plus haut, il y a des places à pourvoir au sein du bureau : pour mémoire, ce sont jusqu'à 8 personnes au total qui peuvent être élues pour siéger au Conseil.

C'est pourquoi nous vous encourageons à présenter votre candidature, qui sera soumise au vote (note : sont éligibles au Conseil d'Administration (Bureau), les membres actifs majeurs au jour de l'élection, membres de l'Association depuis plus de six mois, à jour de leur cotisation). Si vous souhaitez vous présenter, et comme prévu dans les statuts, nous vous demandons de faire acte de votre candidature et de nous l'envoyer par courrier à l'adresse figurant ci-dessous.

Nous vous attendons nombreux. Et n'oubliez pas : la vie de notre association dépend de l'implication de chacun de ses membres!

Amicalement


Eric FORTUNATO
Président fondateur





Annexe 1B - Fiche Technique course endurance 12h (Tour Auto)

Epreuve réservée aux reproductions de berlines et GT ayant participé au Tour de France Auto de 1951 à 1964, ou à d'autres épreuves du même type sur la même période.



Catégorie « moins de 2 litres »

Catégorie réservée aux voitures dont le modèle « grandeur » est équipée d'un moteur ayant une cylindrée de moins de 2 litres

Poids voiture	<p><u>Voiture complète</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voitures à carrosserie « résine » : minimum 75 gr – maximum 120 gr - voitures à carrosserie « plastique » : minimum 80 gr – maximum 120 gr <p><u>Carrosserie</u> : « résine » minimum 20 gr – « plastique » : minimum 25 gr</p>
Lest	<ul style="list-style-type: none"> - Autorisé sur la face supérieure et les cotés du châssis. Il est autorisé de coller du lest sous la partie "porte guide" du châssis. Dans tous les cas le lest ne doit pas dépasser le plan inférieur du châssis. - Autorisé à l'intérieur de la carrosserie : <ul style="list-style-type: none"> o Carrosserie résine : emplacement libre o Carrosserie plastique : le lest doit être placé uniquement au-dessus d'un plan matérialisé par le sommet des 4 arches de passage de roues (ailes), par exemple sous le capot AV ou AR, ou le pavillon de toit.
Châssis -	Slot-classic (ref CJA2) strictement d'origine, pour moteur « in-line » type NC1. Aimant interdit.
Carrosserie	Plastique d'origine (y compris les vitrages) ou résine , non déformée, complète sauf rétros et essuie-glaces (non obligatoires mais recommandés). Les carrosseries en lexan ne sont pas autorisées . Décoration d'origine ou personnelle « type course ». Il est permis de renforcer les puits de vis. Visserie libre. La carrosserie peut être dévissée.
Habitacle	Habitacle d'origine ou habitacle en lexan ou carton noir (pilote en trois 3D à partir du buste + volant). On ne doit pas voir le châssis depuis l'habitacle. Les vitrages en lexan ne sont autorisés que sur les carrosseries résines.
Eclairage	Autorisé mais non obligatoire. Leds AV : blanc-jaune / AR : rouge.
Train avant	<p>Marque libre.</p> <p>Jantes d'origine, ou plastique marque libre ou aluminium PSK ref SR10 (ou équivalent). Dessin des jantes AV et AR identique obligatoire.</p> <p>Voie AV: les pneus ne doivent pas dépasser de la carrosserie (tolérance 1 mm).</p>
Train arrière	<p>Marque libre.</p> <p>Jantes d'origine, ou plastique marque libre ou aluminium PSK ref SR10 (ou équivalent), pour pneus 20x6 (type classique).</p> <p>Voie AR : 50 mm maxi / les pneus ne doivent pas dépasser de la carrosserie (tolérance 1 mm).</p>
Moteur	Slot-it « cage verte » ou équivalent fourni par l'organisation.
Pneus avant	BRM 20x6 « Classic » ou équivalent, pneus « taille basse » interdits ! Diamètre extérieur : 19 mm au minimum. Les pneus AV peuvent être vernis.
Pneus arrière	Ultimatt 20x6 « Classic » ou équivalent fournis par l'organisation.
Pignons	Marque libre - nombre de dents : 10
Couronne	Marque libre - nombre de dents : 26
Paliers	Système d'origine ou palier bronze autorisés. Roulements interdits.
Tresses	Libres (Ninco standard ref 80101 recommandées)
Guide	Marque et type libre
Pièces de rechange	<ul style="list-style-type: none"> - 1 châssis / 2 guides complets avec tresses et fils / 2 paires de jantes - Autres : quantité libre





Annexe 1A – Fiche Technique course endurance 12h (Tour Auto)

Epreuve réservée aux reproductions de berlines et GT ayant participé au Tour de France Auto de 1951 à 1964, ou à d'autres épreuves du même type sur la même période.



Catégorie « plus de 2 litres »

Catégorie réservée aux voitures dont le modèle « grandeur » est équipée d'un moteur ayant une cylindrée de 2 litres ou plus.

Poids voiture	Voiture complète : - voitures à carrosserie « résine » : minimum 85 gr – maximum 120 gr - voitures à carrosserie « plastique » : minimum 90 gr – maximum 120 gr Carrosserie : « résine » minimum 30 gr – « plastique » : minimum 35 gr
Lest	- Autorisé sur la face supérieure et les cotés du châssis. Dans tous les cas le lest ne doit pas dépasser le plan inférieur du châssis. - Autorisé à l'intérieur de la carrosserie : o Carrosserie résine : emplacement libre o Carrosserie plastique : le lest doit être placé uniquement au-dessus d'un plan matérialisé par le sommet des 4 arches de passage de roues (ailes), par exemple sous le capot AV ou AR, ou le pavillon de toit.
Châssis -	Slot-classic (ref CJA2) strictement d'origine, pour moteur « in-line » type NC1. Aimant interdit.
Carrosserie	Plastique d'origine (y compris les vitrages) ou résine , non déformée, complète sauf rétros et essuie-glaces (non obligatoires mais recommandés). Les carrosseries en lexan ne sont pas autorisées . Décoration d'origine ou personnelle « type course ». Il est permis de renforcer les puits de vis. Visserie libre. La carrosserie peut être dévissée.
Habitacle	Habitacle d'origine ou habitacle en lexan ou carton noir (pilote en trois 3D à partir du buste + volant). On ne doit pas voir le châssis depuis l'habitacle. Les vitrages en lexan ne sont autorisés que sur les carrosseries résines.
Eclairage	Autorisé mais non obligatoire. Leds AV : blanc-jaune / AR : rouge.
Train avant	Marque libre. Jantes d'origine, ou plastique marque libre ou aluminium BRM ref S110 (3/32)/S112(2.48) ou équivalent. Dessin des jantes AV & AR identique. Voie AV: les pneus ne doivent pas dépasser de la carrosserie (tolérance 0 mm).
Train arrière	Marque libre. Jantes d'origine, ou plastique marque libre ou aluminium BRM ref S110 (3/32)/S112(2.48) ou équivalent, pour pneus 21x6 (type classique). Voie AR : 55 mm maxi / les pneus ne doivent pas dépasser de la carrosserie (tolérance 0 mm).
Moteur	Slot-it « cage verte » ou équivalent fourni par l'organisation.
Pneus avant	BRM 20x6 « Classic » ou équivalent, pneus « taille basse » interdits ! Diamètre extérieur : 20 mm au minimum . Les pneus AV peuvent être vernis.
Pneus arrière	Ultimatt 21x6 « Classic » ou équivalent fournis par l'organisation.
Pignons	Marque libre - nombre de dents : 10
Couronne	Marque libre - nombre de dents : 26
Paliers	Système d'origine ou palier bronze autorisés. Roulements interdits.
Tresses	Libres (Ninco standard ref 80101 recommandées)
Guide	Marque et type libre
Pièces de rechange	- 1 châssis / 2 guides complets avec tresses et fils / 2 paires de jantes - Autres : quantité libre

